



PROGRAMME DE FORMATION

Le parcours complet de formation au permis de conduire catégorie B : socle commun, formation traditionnelle, conduite accompagnée et conduite supervisée.

PERMIS B

ORGANISME DE FORMATION

MARIANNE FORMATION · 12 rue Charles Brunellière, 44100 Nantes
N° d'agrément : E16 044 0009 0

PARTIE 1

SOCLE COMMUN

Objectifs et contenu de la formation

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✓ Acquérir les connaissances techniques, réglementaires et de sécurité routière nécessaires pour réussir les examens du permis de conduire de catégorie B.
- ✓ Apprendre à conduire de façon autonome, responsable et respectueuse des autres usagers, en particulier les usagers vulnérables.

1 ÉVALUATION DE DÉPART

Elle permet de mesurer votre niveau et d'estimer le nombre d'heures de conduite nécessaires. Elle sert aussi à établir un devis personnalisé et un planning adapté.

2 FORMATION THÉORIQUE · PRÉPARATION À L'ETG

IMPORTANT ETG à repasser obligatoirement si le dernier permis date de plus de 5 ans.

Elle se fait en ligne, sur l'application et le site Ornikar, avec des cours et des séries d'entraînement. **Thèmes abordés :**

1 La circulation routière
Panneaux, feux, marquages au sol...

2 Le conducteur
Vision, temps de réaction...

3 La route
Conditions météo, infrastructures...

4 Les autres usagers
Usagers fragiles, véhicules spéciaux...

5 Les notions diverses
Documents administratifs, permis à points...

6 Les premiers secours
Pannes / Accidents, protéger, alerter, secourir...

7 Prendre / Quitter le véhicule
Prise en charge du véhicule...

8 La mécanique et les équipements
Entretien, commandes, éclairage, tableau de bord...

9 La sécurité du passager et du véhicule
Installation, ceinture, accessoires...

10 Environnement
Conduite économique, pollution...

- ✓ Des **examens blancs** sont proposés avant le passage de l'ETG.

LA FORMATION PRATIQUE

Les 4 compétences du Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne (REMC)

3 FORMATION PRATIQUE

Les leçons de conduite se font avec un **enseignant diplômé**, dans un **véhicule à double commande**. Elles suivent les quatre compétences du référentiel pour l'éducation à une mobilité citoyenne (REMC).

1 MAÎTRISER LE MANIEMENT DU VÉHICULE DANS UN TRAFIC FAIBLE OU NUL

- ✓ Connaître les principaux organes et commandes, effectuer les vérifications intérieures et extérieures
- ✓ Entrer, s'installer au poste de conduite et en sortir · Tenir, tourner le volant et maintenir la trajectoire
- ✓ Démarrer et s'arrêter · Doser l'accélération et le freinage à diverses allures · Utiliser la boîte de vitesses
- ✓ Diriger la voiture en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire
- ✓ Regarder autour de soi et avertir · Effectuer une marche arrière et un demi-tour en sécurité

2 APPRÉHENDER LA ROUTE ET CIRCULER DANS DES CONDITIONS NORMALES

- ✓ Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte
- ✓ Positionner le véhicule sur la chaussée et choisir la voie de circulation · Adapter l'allure aux situations
- ✓ Tourner à droite et à gauche en agglomération
- ✓ Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité
- ✓ Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
- ✓ S'arrêter et stationner en épi, en bataille et en créneau

LA FORMATION PRATIQUE • SUITE

Compétences 3 et 4 : vers une conduite autonome et partagée

3 CIRCULER DANS DES CONDITIONS DIFFICILES ET PARTAGER LA ROUTE AVEC LES AUTRES USAGERS

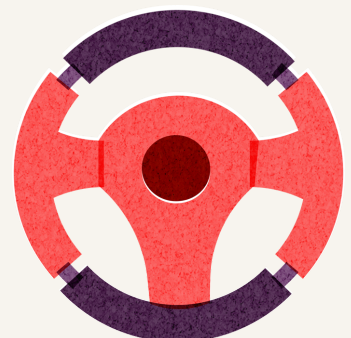
- ✓ Évaluer et maintenir les distances de sécurité · Croiser, dépasser, être dépassé
- ✓ Passer des virages et conduire en déclivité
- ✓ Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec respect et courtoisie
- ✓ S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide
- ✓ Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense
- ✓ Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites

4 PRATIQUER UNE CONDUITE AUTONOME, SÛRE ET ÉCONOMIQUE

- ✓ Suivre un itinéraire de manière autonome · Préparer et effectuer un voyage longue distance en autonomie
- ✓ Connaître les principaux facteurs de risque au volant et les recommandations à appliquer
- ✓ Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- ✓ Faire l'expérience des aides à la conduite (régulateur, limiteur de vitesse, ABS, navigation...)
- ✓ Avoir des notions sur l'entretien, le dépannage et les situations d'urgence · Pratiquer l'écoconduite

À SON RYTHME

L'élève progresse à son rythme. L'enseignant valide chaque étape dans le livret d'apprentissage.



PUBLIC, RÉSULTATS ET MOYENS

À qui s'adresse la formation et avec quels outils



PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS

- ✓ Être âgé d'au moins **15 ans** (conduite accompagnée), **16 ans** (formation traditionnelle), **18 ans** (conduite supervisée). Pour la conduite accompagnée, l'ASSR 2 ou l'ASR est également demandée.
- ✓ Savoir lire et écrire le français.
- ✓ Avoir réalisé l'évaluation de départ.

RÉSULTATS ATTENDUS

Avoir le niveau requis pour se présenter avec succès aux épreuves théorique et pratique du permis B.



MOYENS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES

INTERVENANTS

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière, diplômés et titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

MÉTHODES

Méthodes actives adaptées aux adultes, avec alternance de théorie et de pratique.

OUTILS

- ✓ Plateforme et application de code en ligne, accessibles à tout moment
- ✓ Véhicules adaptés à l'enseignement
- ✓ Livret d'apprentissage numérique
- ✓ Supports pédagogiques

ÉVALUATION, DURÉE ET ACCESSIBILITÉ

Suivi, validation et organisation de la formation

ÉVALUATION ET VALIDATION

SUIVI	Livret d'apprentissage, feuilles d'émargement pour les formations financées dans le cadre de la formation professionnelle, et questionnaire de satisfaction en fin de parcours.
CONDITION DE RÉUSSITE	Obtenir un résultat satisfaisant à un examen blanc, puis être jugé prêt à l'examen pratique par l'enseignant.
RÉSULTAT DE LA FORMATION	Examens ETG puis épreuve pratique passés devant un inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière. L'examen valide l'obtention du permis.

20_h

DURÉE MINIMUM

de conduite, en fonction de l'évaluation de départ et de l'évolution

13_h

EN BOÎTE AUTOMATIQUE

durée minimum de conduite

DATES

Formation en continu, avec un démarrage selon vos disponibilités et celles des enseignants.

INFORMATION HANDICAP

Chaque situation est unique. Signalez-nous votre besoin dès l'inscription : notre **réfèrent handicap**, **Clementine Gendron**, joignable par mail à cette adresse clementine.gendron@ornikar.com étudie avec vous les aménagements possibles et vous oriente vers un enseignant adapté.

Si aucun enseignant adapté n'est disponible près de chez vous, il vous oriente vers une école de conduite équipée, notamment grâce à la base du CEREMH (ceremh.org).

PARTIE 2

FORMATION TRADITIONNELLE

La formule la plus rapide

PRINCIPE

Vous apprenez à conduire **uniquement avec un enseignant**. Il n'y a pas de phase de conduite avec un accompagnateur. C'est la formule la plus rapide.

EN RÉSUMÉ

ÂGE MINIMUM	16 ans
DURÉE DE LA FORMATION PRATIQUE	20 heures minimum · 13 h en automatique
PASSAGE DE L'ETG	Dès que vous êtes prêt
EXAMEN PRATIQUE	Une fois toutes les compétences validées
PERMIS PROBATOIRE	3 ans (12 points acquis progressivement : 6 points la première année, puis 2 points de plus par an)
TARIF	Voir la page Tarifs en fin de document

ÉTAPES

- 1 Évaluation de départ.
- 2 Formation au code et passage de l'ETG.
- 3 Leçons de conduite avec un enseignant.
- 4 Examen pratique.



PARTIE 3

CONDUITE ACCOMPAGNÉE (AAC)

Gagner en expérience et en confiance avant l'examen

PRINCIPE

Après une formation initiale, vous conduisez avec un accompagnateur pendant **au moins 1 an et 3 000 km**. Vous gagnez en expérience et en confiance avant l'examen.

15 ans

ÂGE MINIMUM

dès 15 ans, avec
l'ASSR 2 ou l'ASR

1 an

MINIMUM

de conduite
accompagnée

3 000 km

MINIMUM

avec
l'accompagnateur

17 ans

EXAMEN PRATIQUE

à partir de 17 ans



CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Avoir au moins 15 ans.
- ✓ Être titulaire de l'ASSR 2 ou de l'ASR.
- ✓ Avoir l'accord des parents ou du représentant légal.
- ✓ Avoir l'accord de l'assureur du véhicule sur l'extension de garantie nécessaire.
- ✓ Avoir l'accord de l'assureur sur le choix du ou des accompagnateurs.



DÉROULEMENT

- 1 Code :** vous pouvez passer l'ETG dès 15 ans.
- 2 Formation initiale :** 20 heures minimum avec un enseignant, ou 13 h en boîte automatique. Quand toutes les compétences sont validées, il vous remet l'attestation de fin de formation initiale (AFFI).
- 3 Conduite avec l'accompagnateur :** au moins 1 an et 3 000 km. Un outil de suivi des trajets sur votre application.
- 4 Examen pratique :** à partir de 17 ans.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE · SUITE

Rendez-vous pédagogiques et choix de l'accompagnateur

RENDEZ-VOUS PÉDAGOGIQUES OBLIGATOIRES

L'élève et l'accompagnateur doivent y participer.

- 1 **Rendez-vous préalable** : 2 heures minimum. L'enseignant donne des conseils et remet un guide à l'accompagnateur.
- 2 **Premier rendez-vous de suivi** : entre 4 et 6 mois après le début de la conduite accompagnée.
- 3 **Second rendez-vous de suivi** : à la fin de la période, soit après 3 000 km, soit dans les 2 mois précédant l'examen pratique.

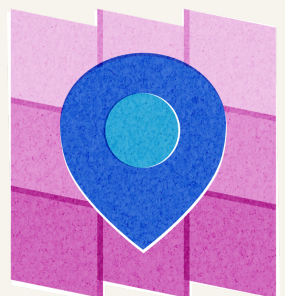
RENDEZ-VOUS DE SUIVI

Chaque rendez-vous de suivi comprend **1 h de pratique** et **2 h de théorie**, consacrées au vécu de l'élève et à des thèmes de sécurité routière.

CHOIX DE L'ACCOMPAGNATEUR

L'accompagnateur n'est pas forcément un parent. Il peut être un oncle, un tuteur, un ami. Vous pouvez en avoir plusieurs, avec l'accord de l'assureur. Il doit :

- ✓ être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs ;
- ✓ ne jamais avoir commis de délit routier grave (alcool, grand excès de vitesse...) ;
- ✓ avoir l'accord préalable de son assureur.



CONDUITE ACCOMPAGNÉE • RÈGLES

Ce qu'il faut respecter et ce que vous y gagnez



RÈGLES À RESPECTER

- ✓ Apposer le disque « conduite accompagnée » à l'arrière du véhicule.
- ✓ Équiper le véhicule de doubles rétroviseurs latéraux (facultatif mais conseillé).
- ✓ Respecter le code de la route et les limitations de vitesse des conducteurs novices.
- ✓ Ne pas conduire en dehors du territoire national, sous peine de perdre la garantie de l'assurance.
- ✓ Pouvoir présenter le livret d'apprentissage en cas de contrôle.
- ✓ L'accompagnateur doit être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite.

ATTENTION

L'accompagnateur peut être soumis à un dépistage d'alcool ou de stupéfiants. Il encourt les mêmes sanctions que s'il conduisait.



AVANTAGES

- ✓ Plus d'expérience et de confiance au volant.
- ✓ Un coût total souvent moins élevé que la filière traditionnelle.
- ✓ Une période probatoire réduite à 2 ans, avec un gain de points plus rapide : 9 points après la première année, puis 12 après la seconde.
- ✓ Un meilleur taux de réussite à l'examen.

2 ans

PÉRIODE PROBATOIRE

au lieu de 3 ans

9 points

APRÈS 1 AN

de permis probatoire

12 points

APRÈS 2 ANS

capital complet

PARTIE 4

CONDUITE SUPERVISÉE (CS)

Une formule plus souple, dès 18 ans

PRINCIPE

À partir de 18 ans, vous complétez votre formation initiale par une phase de conduite avec un accompagnateur. Il n'y a pas de kilométrage minimum, ce qui rend la formule plus souple que la conduite accompagnée.

✓ CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Avoir au moins 18 ans.
- ✓ Avoir obtenu son code il y a moins de 5 ans.
- ✓ Avoir l'accord de l'assureur du véhicule sur l'extension de garantie.
- ✓ Avoir l'accord de l'assureur sur le choix du ou des accompagnateurs.
- ✓ L'accompagnateur doit être mentionné dans le contrat signé avec l'école de conduite.
- ✓ **Après la formation initiale** : avoir suivi au moins 20 heures de formation pratique et obtenu une évaluation favorable de l'enseignant.
- ✓ **Après un échec à l'examen pratique** : avoir l'autorisation de l'école de conduite de poursuivre en conduite supervisée.

🕒 DÉROULEMENT

- 1 **Rendez-vous préalable obligatoire** : 2 heures minimum, en voiture école, avec votre accompagnateur. L'enseignant donne des conseils et remet un guide. Ce rendez-vous est obligatoire dans les deux cas : après la formation initiale ou après un échec.
- 2 **Conduite avec l'accompagnateur** : sans kilométrage minimum.
- 3 **Examen pratique** : il se passe comme en filière traditionnelle.



CONDUITE SUPERVISÉE • RÈGLES

Règles, avantages et particularité



RÈGLES À RESPECTER

- ✓ Afficher le disque « conduite accompagnée » à l'arrière du véhicule.
- ✓ Équiper le véhicule de doubles rétroviseurs latéraux (facultatif mais conseillé).
- ✓ Respecter le code de la route et les limitations de vitesse des conducteurs novices.
- ✓ Ne pas conduire à l'étranger.
- ✓ En cas de contrôle, présenter l'original ou la copie du formulaire de demande de permis (ou son récépissé), le livret d'apprentissage et l'autorisation de l'assureur.
- ✓ Le dépistage d'alcool ou de stupéfiants peut concerner l'accompagnateur, avec les mêmes sanctions que s'il conduisait.

CONSEIL

Variez les trajets et les conditions (pluie, nuit, ville, autoroute) pour gagner en confiance.



AVANTAGES

- ✓ Plus d'expérience avant l'examen.
- ✓ Un coût souvent inférieur à celui de la filière traditionnelle.
- ✓ Une bonne option après un échec à l'examen pratique.
- ✓ Des contraintes plus souples qu'en conduite accompagnée.

PARTICULARITÉ

3 ans

La conduite supervisée **ne réduit pas** la période probatoire, qui reste de 3 ans. Vous récupérez donc 2 points par an pendant cette période.

TARIFS

Nos formules pour passer le permis B

CODE DE LA ROUTE

dès 2,99 € / mois

Toute la puissance d'Ornikar dans votre poche, avec les contenus officiels 2026 : fiches de cours, entraînements et examens blancs. Abonnement 1, 3 ou 6 mois.

SANS ENGAGEMENT

CODE BOOST

3,99 € / mois

Le code de la route plus 3 modes d'entraînement personnalisés : circuit de progression guidé, séries « Mes erreurs » et mode Survie.

CODE + 1 H DE CONDUITE DÉCOUVERTE

dès 42,99 €

Une heure de conduite pour se mettre au volant en douceur et se familiariser avec la méthode Ornikar, avec préparation de votre plan de formation personnalisé.

PACK PERMIS

dès 559,99 €

Formation complète : code inclus, heures de conduite encadrées par un moniteur diplômé d'État, accès illimité aux modules en ligne, place d'examen garantie et accompagnement le jour J.

CONDUITE ACCOMPAGNÉE

dès 669,99 €

Dès 15 ans, un parcours progressif associant vos proches et un enseignant diplômé d'État : code inclus, 20 h de conduite et 1 rendez-vous préalable de 2 h.

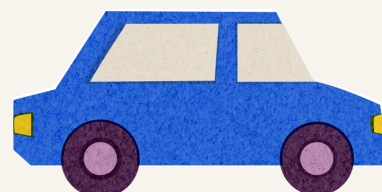
PERMIS ACCÉLÉRÉ

dès 1 949,99 €

Formation intensive sur 2 semaines : 31 h (boîte manuelle) ou 26 h (boîte auto), date d'examen sous 3 à 10 jours, 1 h d'accompagnement offerte et 1 mois de code offert.

À NOTER

Tarifs indicatifs susceptibles d'évoluer : se référer à [ornikar.com](https://www.ornikar.com) pour les conditions et tarifs en vigueur.



L'AUTO-ÉCOLE D'AUJOURD'HUI

Formation théorique et pratique au permis de conduire catégorie B. Ornikar vous accompagne de la première leçon de code jusqu'à l'obtention de votre permis, avec des enseignants diplômés d'État et une application mobile intuitive.

SITE INTERNET

ornikar.com

APPLICATION

iOS · Android

HORAIRES

7h-23h · 7j/7



Ornikar